Vu pour être annexé à la délibération du 25 mars 2021
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Affiché le 30 mars 2021
Exécutoire à compter du 01 avril 2021

Le Maire,

Jean DUPIRE

Commune de

GOSNÉ

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

6.2.2 Plan des servitudes

Approbation en date du 25 mars 2021

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

N

100 0 100 200 300 400 500

Mètres

Limite communale

A4 Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux

I4 Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'éléctricité

PT1 Servitude de protection des centres de réception radioéléctrique contre les perturbations éléctromagnétiques

Zone de garde

Zone de protection

PT2 Servitude de protection des centres radioéléctriques d'émission et de récéption contre les obstacles

AR6 Servitudes aux abords des champs de tir
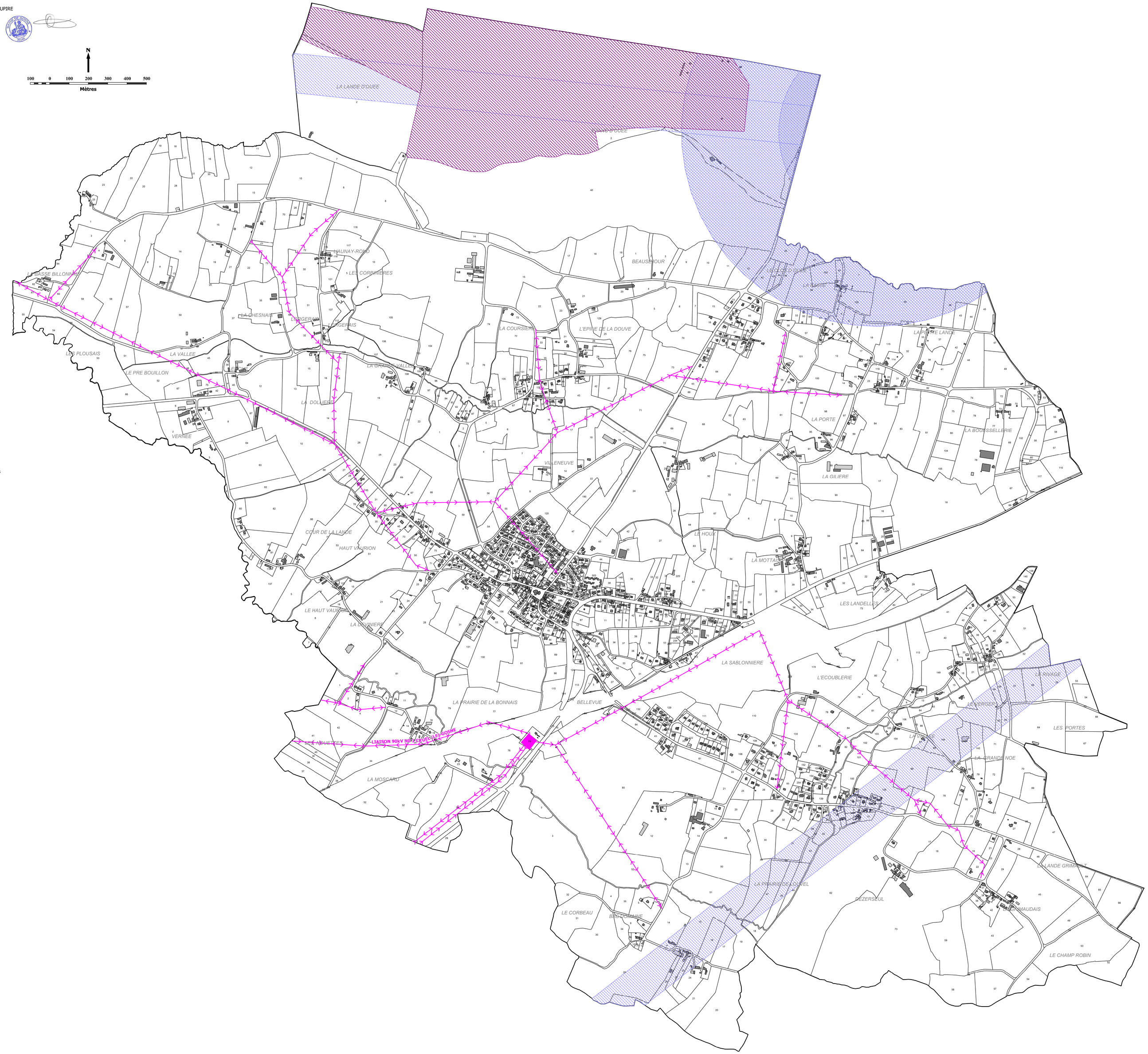
T7 Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement